



Nancy, le 27 novembre 2023.

Calendrier des formations syndicales 1^{er} semestre 2024

| | | |
|---|--------------|---|
| S’impliquer dans la CGT (Accueil) | 30 € | Les 5 et 6 février 2024 Les 19 et 20 février 2024 Les 11 et 12 avril 2024 |
| Participer à la vie de la CGT (Niveau I) (*) Module 1&2 | 125 € | Du 12 au 16 février 2024 Du 3 au 7 juin 2024 |
| Participer à la vie de la CGT (Niveau I) Module 3 (Suite module 1&2 de février 2024) | 60 € | Du 3 au 5 avril 2024 |
| Démystification du droit | 125 € | Du 11 au 15 mars 2024 |
| Actions syndicales sur la souffrance au travail – risques psychosociaux | 125 € | Du 18 au 22 mars 2024 |
| Lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail | 60 € | Du 8 au 10 avril 2024 |
| Communication | 40 € | Les 18 et 19 avril 2024 |
| Lutter contre les idées d’extrême droite | 125 € | Du 13 au 17 mai 2024 |
| SSCT (1^{er} module) Le module 2 sera programmée les 3 et 4 octobre 2023 | | Du 28 au 30 mai 2024 |

(*) Le secteur formation confédéral a mis en place une nouvelle mouture de la formation Niveau I. Elle s'intitule maintenant « Participer à la vie de la CGT ».

Auparavant articulée sur 5 jours, la formation « Participer à la vie de la CGT » s'articulera maintenant sur 8 jours.

Les modules 1 et 2 se dérouleront sur une semaine puis le module 3 sur 3 jours.

Les stagiaires doivent donc prévoir une articulation de formation sur une semaine et demie (8 jours), ce qui imputera considérablement les douze jours de formation octroyés à chaque salarié.

La formation « Participer à la vie de la CGT » devra être complète pour être validée (le stagiaire devra donc participer aux trois modules) pour pouvoir faire le Niveau 2 « développer la CGT ».

Il est donc nécessaire de faire la demande de formation dès le départ à l'employeur pour les deux sessions.